



Fiche d'information

PREPARATION

CONCOURS

INFIRMIER 2019

Titulaires DEAS-DEAP

(3 ans d'expérience à temps plein)

Art.24 et 25 de l'Arrêté
du 31/07/2009
Relatif au diplôme
d'Etat infirmier

LISTE II



LE METIER

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative, visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé. Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes ou des groupes dans leur parcours de soins en lien avec leur projet de vie.

L'infirmier intervient dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, dans des structures et à domicile, de manière autonome et en collaboration.

L'infirmier est capable d'évaluer l'état de santé d'une personne et analyser les situations de soins ; concevoir et définir des projets de soins personnalisés ; planifier des soins, les prodiguer et les évaluer; mettre en œuvre des traitements.

Pour plus d'informations : http://www.paca.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/notice_infirmier-2.pdf

Préparation à l'Examen d'entrée en I.F.S.I.(Art 24 &25) Titulaires d'un D.E.A.S. ou D.E.A.P.

CONTENU DE LA FORMATION

Préparer l'épreuve écrite de sélection

- Mobiliser ses capacités de compréhension, d'analyse, de synthèse , d'argumentation et d'écriture,
- Mobiliser ses connaissances numériques
- Progresser dans l'analyse de situations,
- Actualiser ses connaissances sur les principales pathologies associées au rôle du soignant en référence au projet régional de santé

CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Être titulaire d'un D.E.A.S ou D.E.A.P et justifier d'au moins 3 ans d'exercice professionnel en équivalent temps plein soit 4821 heures.

DATES DE LA FORMATION

- Du 14 au 18 /01/2019 (35h) et
- Du 18 au 22/02/2019 (35h)

NOMBRE DE PLACES

Places ouvertes à la formation : **25**

PARCOURS DE FORMATION

70h de formation réparties sur 2 semaines à temps plein (7h de cours par jour)

PROCHAINES EPREUVES DE SELECTION 2019: Samedi 6 avril 2019

MODALITES D'INSCRIPTION ET COÛT DE LA FORMATION

Inscriptions à compter du 10 octobre 2019 à l'Institut ou par téléchargement du dossier sur notre site irfss-pacac.croix-rouge.fr

Coût total de la formation : 500 €

Coût pédagogique : 420€ - Frais de dossier : 80€ payables lors du dépôt du dossier d'inscription et non remboursables

L'ouverture de cette session de formation est conditionnée par un nombre minimum de 15 participants

Toutes les démarches en vue de l'obtention d'une prise en charge financière doivent être effectuées avant la date d'entrée en formation. En cas d'accord, les justificatifs seront adressés dans les meilleurs délais pour la finalisation de la convention.

Tout désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.

LIEU DE FORMATION:

IRFSS CRF Site de Nice — 17 Avenue Cap de Croix — 06100 NICE

Pour plus d'informations, contactez :

I.R.F.S.S. Paca & Corse - Site de NICE

Orientation & Préqualification - Croix Rouge Française

17 Avenue Cap de Croix 06100 NICE

Tel: 04 93 53 86 12 - Mail : 04 93 53 38 01

@ : orientation.nice@croix-rouge.fr - Site : <http://irfss-paca.croix-rouge.fr>

OBJECTIFS

Actualiser ses connaissances professionnelles

METHODES

PEDAGOGIQUES

L'enseignement comprend :

- des cours magistraux
- des travaux de groupe
- des séquences de recherche
- des analyses de situation
- travail personnel complémentaire

Durée : 70 h

Tous les cours sont dispensés par des professionnels experts dans le domaine des métiers de la santé.

